



LE MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION POUR DES ELECTIONS REGIONALES ET MUNICIPALES APAISEES EN SEPTEMBRE 2023

INTRODUCTION

Le Médiateur de la République est une autorité administrative indépendante chargée de régler les différends entre l'Administration et les administrés et de contribuer au renforcement de la cohésion sociale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions, le Président de l'Institution, Monsieur Adama TOUNGARA, privilégie l'approche préventive en initiant, depuis sa prise de fonction, une médiation proactive.

Aussi, à l'approche des élections régionales et municipales du 2 septembre 2023, le Médiateur de la République a-t-il lancé le 22 juin 2023, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix, une vaste campagne de sensibilisation à l'effet d'aboutir à une campagne électorale apaisée et à un scrutin sans violence.

Le lancement de cette importante activité a eu lieu à l'occasion du premier Conseil de médiation de l'année 2023, en présence de plusieurs organes de la presse écrite et audiovisuelle. Cette rencontre a permis au Président de l'Institution, de mettre en mission les Médiateurs délégués ainsi que des équipes du Siège et de la Permanence de l'Organe national de médiation, en leur remettant les feuilles de route y afférentes.

Les missions de sensibilisation prévues dans tous les départements du pays, visaient les objectifs suivants :

- Exhorter les populations à préserver l’harmonie sociale et le vivre ensemble avant, pendant et après les élections ;
- Amener les candidats, à signer une Charte d’engagement à la paix ;
- Encourager les candidats et les acteurs politiques, à privilégier les voies légales de recours en cas de contestation.

Ces missions de sensibilisation ont effectivement débuté le **17 juillet 2023** sur toute l’étendue du territoire national et s’achèvent demain jeudi 24 août 2023.

Le Médiateur de la République, Monsieur Adama TOUNGARA, y a lui-même participé activement en présidant les cérémonies de signature des chartes d’engagement à la paix par les candidats des communes du District d’Abidjan et ceux des régions du Cavally et du Guémon.

Le présent rapport que nous vous présentons ce matin, vise à faire la synthèse des actions menées, à partir des informations recueillies auprès des équipes de mission, relativement aux rencontres publiques, aux signatures des chartes d’engagement à la paix sans omettre les difficultés rencontrées au cours de cette activité.

I- LES REUNIONS PUBLIQUES

Les réunions publiques de sensibilisation à des élections apaisées se sont tenues dans les 110 chefs-lieux de départements du pays, dans certaines sous-préfectures et dans les districts autonomes d’Abidjan et de Yamoussoukro.

Elles ont enregistré la présence de différentes entités :

- Corps préfectoral ;
- Elus locaux ;
- Directeurs et chefs de service ;
- Chefs des unités des Forces de défense et de sécurité ;
- Représentants locaux de la CEI ;
- Candidats et représentants de candidats ;
- Chefs de villages, de communautés et de quartiers ;
- Guides religieux ;
- Leaders des associations de femmes et de jeunesse ;
- Représentants locaux des partis politiques ;

- Membres des Comités locaux de veille et de suivi de la cohésion sociale du Médiateur de la République ;
- Membres des Comités civilo-militaire ;
- Société civile ;
- Organes de presse écrite et audiovisuelle.

Au total, 125 réunions publiques de sensibilisation et de signature de chartes d'engagement à la paix ont été organisées sur toute l'étendue du territoire national avec une participation estimée à un peu plus de 10.000 personnes, soit une moyenne de 80 participants par réunion.

II- LA SIGNATURE DES CHARTES D'ENGAGEMENT A LA PAIX

La signature des chartes d'engagement à la paix a constitué une étape importante des réunions publiques de sensibilisation.

Nous avons pu noter à ce niveau une réelle adhésion des candidats et plus généralement des partis politiques à l'initiative du Médiateur de la République car le taux de candidats ou de leurs représentants ayant signé la charte est estimé à **plus de 95%**.

Nonobstant la tenue de la plupart des réunions de sensibilisation les jours ouvrés, un nombre important de candidats dont un président d'institution et des ministres en fonction, ont été présents personnellement pour signer la charte d'engagement à la paix.

- **Pour les élections régionales**, sur **93 listes** de candidatures pour les 31 régions, nous avons enregistré la signature de **91 têtes de liste** ou de leurs représentants, soit un **taux de 98%**.
- **Pour les élections municipales :**
 - ✓ **Concernant le district d'Abidjan** (les communes d'Abidjan et celles d'Anyama, de Bingerville et de Songon) : **64 têtes de liste** ou leurs représentants **sur 66 listes** de candidatures ont signé la charte, soit un taux de **97%** ;
 - ✓ **Concernant les communes de l'intérieur du pays :** sur **685 listes** de candidatures, **623 têtes de listes** ou leurs représentants ont signé la charte, soit un taux de **91%**.

III- LES ACTIONS DE COMMUNICATION

Au titre de la communication pour des élections municipales et régionales apaisées de septembre 2023, les actions suivantes ont pu être menées :

- **Affichages**

302 panneaux dont 100 panneaux à Abidjan et 202 à l'intérieur du pays.

- **Presse écrite**

Plusieurs supports de communication ont été utilisés :

- les **bandeaux à la Une des journaux**, du 3 au 30 août 2023 ;
- les **insertions publicitaires**, du 21 août au 1^{er} septembre 2023 ;
- les **publi-reportages** des différentes activités de l'Institution dans les 31 régions.

Des parutions au nombre de **04 par semaine**, ont été faites dans plusieurs organes de presse.

Notons également **la couverture médiatique** chaque 03 jours de toutes les activités de sensibilisation que menaient les équipes de l'Institution dans au moins 10 organes de presse.

- **Télévision**

- Diffusion du spot de la campagne : **82 spots** sont diffusés depuis le 24 juillet jusqu'au 02 septembre ;
- Diffusion des activités de sensibilisation et de signature des chartes par plusieurs chaînes de télévision.

- **Radios**

- Diffusion du spot de la campagne de sensibilisation sur plusieurs radios nationales et les radios de proximité de l'intérieur du pays ;
- Traduction en langues vernaculaires du spot dans toutes les régions ;
- Interview des 14 médiateurs délégués.

- **Plateformes digitales**

- Diffusion des articles sur le site web de l'institution ;
- Relais des activités sur les pages facebook, twitter et youtube ;

Enfin, il convient de noter qu'une campagne de sensibilisation par SMS est prévue à partir du 25 août 2023, ainsi que la diffusion de 03 publi-reportages à la fin de toutes les missions.

IV- LES DIFFICULTES RENCONTREES

Les équipes de mission ont, dans la mise en œuvre de leur feuille de route, rencontré diverses difficultés dont quelques-unes méritent d'être énumérées. Il s'agit :

- du réaménagement du calendrier de certaines réunions publiques, suite au deuil national décrété à l'annonce du décès de l'ex-président Henri KONAN Bédié ;
- des difficultés d'accès à certaines localités suite aux pluies diluviennes qui ont entraîné l'impraticabilité de plusieurs voies.

CONCLUSION

Nonobstant les difficultés énumérées, la campagne de sensibilisation pour des élections apaisées et sans violence du Médiateur de la République a connu un franc succès au regard :

- de l'engouement des populations et des candidats ;
- de la présence effective d'un grand nombre de candidats têtes de liste des communes d'Abidjan et des localités de l'intérieur du pays ;
- de la très forte médiatisation de l'activité à travers la presse écrite et audiovisuelle, les panneaux publicitaires et autres supports de communication.

Nous restons, dès lors, convaincus que cette activité que nous achevons après plus d'un mois sur le terrain, aura un impact indéniable sur le renforcement de la cohésion sociale au cours cette période électorale.

Fait à Abidjan, le 23 août 2023

Le Secrétaire Général